ROUBAIX

REDACTION : 19, rue Pauvrée. Tél. 9.51
DEPOT CENTRAL : 13, rue du Bassin

UNE DESESPEREE TENTE DE SE SUICIDER

La nuit précédente, vers 21 heures, M. Louis Selons, marinier, dont la péniche est amarrée en ce moment au quai du Sartel, remarqua une jeune femme qui paraissait en proie à une vive agitation. Avant qu'il ait pu intervenir, la malheureuse s'était jetée dans le canal.

Aidé de son frère, M. Alphonse Selons, le batelier se porta au secours de l'inconnue, et réussit bientôt à la ramener saine et sauve sur la berge.

Interrogée par des agents, elle a déclaré se nommer Louise Daucourt, 36 ans, demeurant rue Ste-Elisabeth, 44. Ce sont des chagrins intimes qui l'avaient décidée à se donner la mort. Elle a été reconduite à son domicile.

LE CENTENAIRE DE Mme LEPOUTRE

La fête organisée hier en l'honneur de la vaillante centenaire de la rue Pauvrée, Mme Auguste Lepoutre-Descamps, favorisée d'ailleurs par un temps magnifique, s'est déroulée dans la plus sympathique joyeuse animation.

Les mâts dressés sur toute la longueur de la rue Pauvrée, ornés de drapeaux, de bannières, d'écussons aux armes françaises et belges, avaient été décorés de guirlandes multicolores qui érigeaient au passage du cortège une allée triomphale tout illuminée de soleil.

Dans une automobile fleurie, à 9 h. 30, l'auguste héroïne de la fête prit place avec ses proches parents, Mme et M. Pardoen, ses fille et beau-fils ; et les nombreux parents et amis suivaient en cortège jusqu'à l'Hôtel-de-Ville. Reçue avec affabilité par l'adjoint au maire, qui prononça une charmante allocution en l'honneur de ce témoin de tout un siècle, la nombreuse famille se rendit ensuite au Café Pandore, où un grand banquet réunit tout le monde; les représentants de la descendance de la bonne femme, depuis les déjà grisonnants jusqu'aux jouffius derniers-nés, prolongèrent gaiement la mémorable réunion.

Mme Lepoutre a très vaillamment supporté cette journée de fatigues et d'émotions. Nous lui souhaitons d'en supporter encore, et d'un cœur aussi allègre, un très grand nombre de semblables.

COLISION D'AUTOS

Deux automobiles sont entrées en collision à l'angle de la rue Mimerel et de la rue des Fleurs, vers deux heures et demie. Le chauffeur de l'auto qui a tamponné a refusé de se faire connaître, la voiture qu'il conduisait porte le numéro 8490-D-1 ; l'autre machine est la propriété de M. Deltète, garagiste, 96, rue d'Inkermann.

N'OUBLIEZ PAS LES REGLEMENTS

M. Clovis Picart, cultivateur, demeurant rue d'Estaing, 35, a récolté une double contravention en circulant sur le boulevard Gambetta avec une bicyclette dépourvue d'éclairage et de plaque d'identité.

LE CENTENAIRE DE NADAUD

Notre belle société nationale le « Choral Nadaud », a fêté hier, en même temps que le quarantième anniversaire de sa fondation, le centenaire du grand chansonnier Gustave Nadaud, qui fut son premier président d'honneur.

Elle s'est rendue à 11 heures, au monument du parc Barbieux où, après un discours du président, elle donna, en collaboration avec la «Concordia-Harmonie », un concert fort goûté.

A L'UNION MUSICALE

La fanfare de l'Union Musicale de Roubaix (siège chez Jean Delmulle, rue Flandre, 62), fera le mercredi 7 courant, à 19 h. 30, une répétition générale. Des instructions pour le Festival d'Haubourdin du 11 juin y seront données.

LE PRIX DE LA VIANDE FRAICHE

Bœuf. — 1re catégorie : filet 18.50, 17 fr. 16 fr.; aloyau sans os, 15.50, 13 fr., 12 fr. ; avec os, 9.50, 8 fr., 7.50 ; sans os, 12.20, 10.40, 9.70. — 2e catégorie : train de côtes, 9 fr., 7.50, 7 fr. ; sans os, 12 fr., 10 fr., 9.50 ; plats de côtes, etc. 7.50, 6 fr., 4 fr. ; épaules, 7.50, 6 fr., 4 fr. ; sans os, 10 fr., 8 fr., 6 fr. — 3e catégorie, 5 fr., 2.60, 2.20.

Veau. — 1re catégorie : 13 fr., 10 fr., 9 fr ; 2e catégorie : 11 fr., 9 fr., 7 fr. ; 3e catégorie : 10 fr., 7 fr., 6 fr.

Mouton. — 1re catégorie, 14 fr., 12 fr., 9 fr. ; 2e catégorie : 11.50, 9 fr., 6 fr. ; 3e catégorie : 6 fr., 4 fr., 2.50.

Porc. — 1re catégorie : 12.75, 9 fr. ; 2e catégorie : 10 fr., 7.50 ; 3e catégorie : poitrine, 9.50, 8.50 ; tête, jambettes, 5 fr., 2.50.

Pour les viandes vendues avec os, le pourcentage de ceux-ci ne pourra, dans aucune espèce et catégorie, dépasser 250 grammes au kilo.

ASTRA
Comme du beurre !
J. MOTTE & Cie. YVETOT (S.I.)

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel de Ville
Téléphone : 9.85

Funérailles de soldats

IMPOSANTE CEREMONIE

Lundi à 9 h. 45 ont eu lieu les funérailles de 12 militaires tombés au champ d'honneur et 12 victimes civiles dont 3 femmes.

Une nombreuse assistance avait tenu de rendre un dernier hommage à ceux qui glorieusement sont tombés pour la France. Dès 9 heures la cour de la gare (grande vitesse) est envahie par les parents et amis des victimes de la guerre.

A 9 h. 45, M. Lenfant, commissaire central donne l'ordre d'ouvrir les wagons et la foule se découvre devant chaque cercueil qu'on place sur un fourgon aménagé et décoré de bandes tricolores.

A 10 h. 10, le cortège se met en route ayant à sa tête, les drapeaux des anciens combattants de 1870 et des vétérans des armées de terre et de mer, le drapeau des combattants étant en Alsace au Congrès de la Fédération.

Une délégation des anciens combattants ayant à sa tête, M. Cauchez, Rivart, Legieye, Boyaval, G. Dervaux etc., etc. M. Pierre Delcroix, vice-président du Groupe des Mutilés. L'administration municipale représentée par MM. Deltombe, adjoint, Bouche, Bernard, Nys, Gurin, Brunel, Leman, Delombaerde, Deschamps, Varet, Courtois, Bruneau, conseillers municipaux.

MM. Lenfant, commissaire central, Vigne commissaire du 1er arrondissement, M. Lebault, adjudant de gendarmerie, Matmeu, inspecteur de police, M. Lechen contrôleur des contributions indirectes, Beltète, président de U. S. T., capitaine Flament, Jules Verne, président de la Société de Secours Mutuel des Employés, Emile Fouan, Lombard, président du Conseil d'administration de la Caisse d'Epargne, Baublomme, sous-chef de la sûreté, etc., etc. Des délégations de la police, gendarmerie, pompiers et octroi.

Au dépôt mortuaire, salle des Hospices, M. Georges Dervaux dans une courte allocution rendit un hommage ému à tous ces braves tombés pour la France.

DEUX NOCES D'OR

Lundi matin, à 10 h., M. Brassard, adjoint à l'Etat-Civil a reçu à la Mairie, salle des Mariages, M. et Mme Vanrobays-Vanoverschelde, demeurant rue des Bonnets, maison Wagon, 4, après les avoir félicité et leur avoir souhaité bonne santé, il a remis aux heureux jubilaires, une gerbe de fleurs, et un souvenir. Puis les vieux époux dont la famille se compose de 7 enfants s'en sont retournés en cortège au son d'entraînants pas redoublés. Les voisins avaient pavoisés leurs demeures pour la circonstance et la fête s'est continuée tard dans la soirée.

Nous souhaitons bonne santé à ces braves ouvriers.

Puis c'est le tour des époux Odoux-Pencz, demeurant rue des Virolois, maison Dutmoit, le père Odoux est un brave ancien combattant de 1870, encore très alerte malgré ses 81 ans. M. Brassard félicite également le père et la mère Odoux et leur remet des fleurs et un souvenir. Les vieux remercient sincèrement de l'accueil qu'on leur fait puis regagnent leur demeure escortés de la Société de gymnastique de la Croix-Rouge, d'une clique de tambours et clairons de cette société, dans le Quartier tout est également décoré et des vivats sont chantés en l'honneur des jubilaires.

HIPPODROME-CINE

LA GLORIEUSE REINE DE SABA, somptueuse évocation artistique de l'antiquité, a obtenu un succès bien mérité, nous recommandons particulièrement ce film, gloire de l'art photogénique américain, qui par sa beauté historique, ses courses de chars, et la réalité saisissante des personnages qui incarnent à la perfection les mœurs des temps anciens, ont attiré ces jours derniers une foule considérable à l'Hippodrome-Palace, dirigé par le distingué impresario qu'est M. Pico.

ROUCAS-BLANC.

Faites votre CUISINE - au Gaz -

GRAND CHOIX D'APPAREILS en vente et en location, au Magasin, 27 RUE CARNOT. — RAPIDITE, PROPRETE, ECONOMIE. 38.

Autour de Roubaix-Tourcoing

WASQUEHAL

FUNERAILLES DE SOLDATS. — Au milieu d'une foule nombreuse ont eu lieu lundi matin à 9 heures, les funérailles du soldat Henri Fleurquin, du 33e R. I., mort pour la France, à Juvisy Triage et de M. Eugène Wallart, victime civile de la guerre, exhumé du cimetière de Pantin. Le cortège s'est dirigé sur le cimetière de Wasquehal où a lieu l'inhumation définitive. Derrière les corbillards on remarquait le Conseil municipal, des délégations d'Anciens Combattants et des Sociétés de Secours Mutuels. Au cimetière, M. Emile Lesaffre, adjoint au maire, prononça un éloquent discours.

A 15 heures, ont eu lieu les funérailles de l'adjudant Constant Courty, et du caporal Léon Delooz, tous deux du 243e R. I., morts pour la France le 10 juin 1915. Une foule nombreuse assistait également aux obsèques de ces deux braves. En tête du cortège on distinguait le Conseil municipal et de nombreuses sociétés locales.

Au cimetière de Wasquehal où a eu lieu l'inhumation définitive, M. Henri Détailleur maire, prononça un vibrant discours.

MEDAILLE MILITAIRE. — A titre posthume, la médaille militaire vient d'être décernée à la mémoire du soldat Fernand Lemaire, du 145e R. I., mort pour la France, avec la citation suivante : « Brave soldat, tombé au champ d'honneur à Boussois, au cours d'une patrouille. Croix de guerre avec étoile d'argent. La veuve de ce militaire habite 14, Impasse Lavoisier.

ETAT CIVIL. — Naissances. — Marie-Thérèse Desmettre, rue de Tourcoing, 35. — Yvonne Vergotte, rue Ferrer, 46.

Publication. — Ann[illegible] lier et Marie Aimée, journalière.

WATTRELOS

CONCERTS PUBLICS. — Pendant la saison d'été 1922, des concerts publics seront donnés aux dates ci-après, sur le kiosque de la Grand' Place, à 20 h. 30 :

Jeudi 29 juin, ouverture des Concerts d'été par la Musique Municipale. — Jeudi 6 juillet, Société Philharmonique du Crétinier ; Jeudi 13 juillet, Harmonie « Les Enfants de la Lyre » ; — Jeudi 20 juillet, Musique Municipale. — Jeudi 27 juillet, Société Philharmonique du Crétinier. — Jeudi 3 Août, Harmonie « Les Enfants de la Lyre ». — Jeudi 10 Août, Musique Municipale. — Jeudi 17 Août, Société Philharmonique du Crétinier. — Jeudi 24 Août, Harmonie « Les Enfants de la Lyre ».

Les conversations bruyantes et les promenades des enfants ou jeunes gens autour du kiosque seront interdites pendant les exécutions.

LILLE

CHAPITRE DES VOLS

ENTOLE

Le sieur Ligneel Odile, 21 ans, journalier, demeurant à Marcq-en-Barœul, se promenant samedi sur dans un quartier du centre, fit la rencontre d'une fleur de trottoir, qui l'emmena flirter dans la chambre d'un établissement de la rue de Tournai.

Quand il se réveilla le lendemain matin, il constata la disparition de la demoiselle, ainsi que de son portefeuille contenant une somme de 150 francs.

Plainte a été déposée au commissariat de permanence.

FERMEZ VOS FENETRES

Mme veuve Dubrunlaux, institutrice, demeurant rue du Faubourg de Roubaix, 168, est venue se plaindre hier au commissariat de permanence qu'on lui avait dérobé une montre-bracelet en or, une bague également en or et une autre bague en titre fixe.

Elle suppose que le voleur aura pénétré chez elle en passant par la fenêtre de la cuisine, qui se trouve au rez-de-chaussée et qui donne sur le jardin.

Tribunal Correctionnel de Lille

INFRACTION A LA LOI SUR LES PIGEONS-VOYAGEURS. — 100 fr. d'amende à Camille Debruyne, âgé de 39 ans, demeurant à La Madeleine, pour avoir ouvert un colombier sans l'autorisation préfectorale.

VOL. — 50 fr. d'amende à Cuignet Edmond, demeurant à La Bassée, pour vol à Lille de 16 planches au préjudice de l'Etat.

CONTRE L'HYGIENE. — Dans la nuit du 14 au 15 mars dernier, J.-B. Vanhaeck, ouvrier au service de M. Gaereminck, vidangeur, a été surpris au moment où il déversait une tonne de vidanges dans les fosses de la porte de Gand. Coût : 15 jours de prison avec sursis et 300 fr. d'amende.

ESCROQUERIE AUX DOMMAGES DE GUERRE. — Charles Van Theemsche, 47 ans, ouvrier monteur, demeurant à Lille, a réclamé dans ses dommages de guerre un vélo qui n'a jamais été en sa possession. Le tribunal le condamne à 3 mois de prison et au remboursement de l'avance de 400 fr. qu'il avait précédemment touchée.

CONTRE LEURS LOCATAIRES. — Dejades, marié, père de famille, est le sous-locataire de Jérôme Leur, 36 ans et de sa femme Emile Dedelot, 31 ans, à Marcq-en-Barœul. Il bénéficie conformément à la loi d'une prorogation à la grande colère de son bailleur qui cherche par tous les moyens à lui faire vider les lieux. Le 17 avril dernier, le couple Leur alla briser une dizaine de carreaux chez Dejodes, sans aucun motif. Le tribunal, voulant faire un exemple, condamne le mari à 8 jours de prison la femme à 6 jours et accorde 80 fr. de dommages-intérêts à Dejode, qui s'était constitué partie civile par l'organe de Me Fernand Lefèvre, avocat.

AFFAIRES DE VOL. — 3 mois de prison à Marceau Baudsert, ouvrier agricole, demeurant à Haubourdin, pour tentative de vol à l'Ecole Maternelle.

— 1.000 fr. d'amende à Fourmanoir Emière, colporteur en marchandises, pour recel de machines à calculer provenant d'un vol commis en 1920 au préjudice de M. Lahousse, négociant à Lille.

ABUS DE CONFIANCE. — Georges Desmet, 19 ans, employé à l'usine Lepoutre à Roubaix, était affecté au service des paiements des ouvriers. Utilisant des bons de paiement périmés, trouvés dans les archives, il réussit à détourner une somme de 16.840 fr. sur laquelle 16.000 fr. furent remboursés.

Le tribunal le condamne à 8 mois de prison avec sursis et 25 fr. d'amende.

VIOLENCES. — Constant Haubert, âgé de 36 ans, domestique de ferme chez M. Vanderkequem, demeurant à Vendeville, se trouvant en état d'ivresse, a porté des coups à son patron et aux sieurs Verbière, 16 ans et Deventnick, 48 ans, employés également dans la ferme.

Le tribunal lui inflige 4 mois de prison et 5 fr. pour la contravention d'ivresse.

Union des Corps de Sapeurs-Pompiers du Nord

Le Dimanche 11 Juin aura lieu à Lille, l'assemblée générale de 1922 sous la présidence de M. Naudin, Préfet du Nord.

A dix heures, à l'Hôtel de Ville, rue de la Monnaie, 39. Réception par l'administration municipale.

A dix heures trois quarts, Caserne Malus, Manœuvres par le Bataillon des Sapeurs-Pompiers de Lille.

A onze heures et demie, Salle du Conservatoire, rue de la Monnaie, Réunion du Conseil d'administration de l'Union.

A onze heures trois quarts, Salle du Conservatoire : Assemblée générale de l'Union.

Al'ordre du jour :

Ouverture de la séance par M. le Préfet du Nord ; Allocution du Président de l'Union ; Rapport du Secrétaire-général ; Rapport du trésorier ; Renouvellement du conseil ; Série A (les président, trésorier, secrétaire, vice-trésorier du Pas-de-Calais ; les vice-présidents et délégués des arrondissements d'Avesnes, Cambrai, Lille, Arras, Béthune et Boulogne-sur-Mer).

A une heure un quart précise, Banquet par souscription à l'Hôtel de Strasbourg, Grand'Place. Prix 25 francs à envoyer à M. le Capitaine Debruyn, à Tourcoing, avant le 5 juin. Chaque souscripteur recevra une carte nominative lui donnant droit à l'entrée de la salle du banquet.

DOUAI

UN EXPLOIT DE MONTE-EN-L'AIR

M. Eugène Mayeux, négociant demeurant 42, rue d'Albin, s'absentait avec sa famille, dimanche, vers neuf heures et demie du soir. Il avait soigneusement fermé la porte de sa demeure.

Cependant, en rentrant vers onze heures et demie, il constata, bien qu'aucune trace d'effraction ne fut apparente, qu'un malandrin lui avait rendu visite.

Des objets divers avaient disparu, de plus, le voleur avait préparé des ballots de vêtements qu'il se proposait d'emporter.

Sans doute dérangé, il avait dû s'enfuir en se contentant d'un butin plus modeste. M. Mayeux prévint aussitôt la police. A minuit, M. Vieillard commissaire, procédait sur les lieux à une rapide enquête. Le magistrat a relevé des indices qui sont de nature à mettre la police sur la trace du cambrioleur.

Celui-ci s'est introduit chez M. Mayeux, par une fenêtre du 1er étage, qu'on avait laissée entr'ouverte. Le voleur, pour y accéder, grimpa le long d'une gouttière qui passe près de la fenêtre.

Le montant du vol n'est pas exactement connu. Il ne semble toutefois pas très important.

POCHARD

Le nommé Cambray, qui avait trop joyeusement fêté la Pentecôte, déambulait lundi, à 10 heures du matin, en complet état d'ivresse. Les agents l'ont emmené cuver sa boisson au violon.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

ORCHIES

UNE FERME DETRUITE PAR UN INCENDIE

Un incendie d'une violence extrême a éclaté hier, vers midi, à la ferme de M. Froment-Degallet. Malgré les efforts des pompiers accourus pour combattre le sinistre, le feu fit de rapides progrès ; bientôt la ferme n'était plus qu'un amas de ruines. Seul, le bétail a pu être sauvé.

On attribue ce désastre à la chute d'une étincelle échappée du foyer d'une locomotive. Par suite de la sécheresse, le feu se sera communiqué facilement à un tas de paille voisin de la ferme.

VALENCIENNES

MENACES DE MORT

Deux ouvriers de l'entreprise Devaux, de Nivelles, Julien Brisart et Georges Leclercq, actuellement occupés à la fosse Dutemple, se sont pris de querelle, pour une question de travail.

Le chef de chantier, Paul Poulain, 31 ans, voulant intervenir, Leclercq s'emparant d'une hache menaça de le frapper.

Congédié le lendemain matin, Leclercq s'adressant à son surveillant : Tu es responsable de mon renvoi, je te tuerai.

Pour éviter qu'il ne mette son projet à exécution, Poulain a déposé plainte à la police qui procède à une enquête.

LES JURES AUX ASSISES

Voici pour notre arrondissement la liste des jurés qui seront appelés à siéger à la session ordinaire des assises qui s'ouvrira à Douai, le 1er juillet, et qui sera présidée par M. le conseiller Wiot.

MM. Léon Copin, rentier, à Vieux-Condé ; Henri Cochez, entrepreneur, à La Sentinelle ; Charles Basty, journalier, à Valenciennes ; Mercier Pierre, industriel à Raulx et Alfred Lemaire, constructeur à Onnaing.

PROCES-VERBAUX

La police a, ces deux derniers jours, dressé de multiples contraventions contre les chauffeurs ou propriétaires qui ne se conformaient pas au code de la route. Excès de vitesse ; défaut d'éclairage ; mauvaise conduite etc...

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

FLAUMONT-WANDRECHIES

Ducasse troublée par un incendie

Dimanche vers 10 heures du soir, au moment où la ducasse du Flaumont battait son plein, un incendie éclatait soudain dans un immeuble à un étage situé près de la Place.

Les secours furent vite organisés par M. de Saint-Genois, conseiller municipal aidé de M. Graudais, garde-champêtre. La danse fut interrompue, et les jeunes filles en costumes de bal formèrent la chaîne avec leurs danseurs.

La maison incendiée dont il ne reste plus que les murs calcinés appartient à M. Emile Laurentiaux ; son locataire, M. Camille Perthuis était absent depuis trois jours et sa femme Blanche Denis se trouve dans une position intéressante.

Des soldats et des civils ont pu sauver la plus grande quantité de meubles. Citons parmi les sauveteurs : Louis Lebrun, du 27e tirailleurs algériens à Toul ; Léon Grandais, entrepreneur de maçonnerie à Etreungt ; Cyrille Buisset, du 1er R. I., à Avesnes ; Moinantreuil, du 37e R.I., à St-Nicolas-du-Port ; Gaston Proisy du 1er R.I. à Avesnes ; Adolphe Hoquet, du 43e génie à Toul et Léon Legrand, d'Avesnes.

Le tocsin sonnait à Avesnes à onze heures et demie ; les gendarmes commandés par M. l'adjudant Delval et la compagnie des pompiers sous la conduite de leur capitaine, M. Léon Pascal, député, arrivaient à Flaumont en toute diligence.

A minuit on était maître du feu et tout danger pour les maisons voisines était écarté. On croit que la cause du sinistre est due à une défectuosité de la cheminée.

L'immeuble est assuré ; les pertes subies par les locataires sont peu importantes. Ces derniers ne sont pas couverts par une assurance.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

LE CATEAU

MORT SUBITE DU CHEF DE MUSIQUE

Dimanche à 19 h. 30 au moment où allait commencer le concert sur la Grande Place, M. Chabert, chef de la musique est mort foudroyé par une embolie.

Le défunt ne comptait que des sympathies dans la région et sa fin subite y a créé une vive émotion.

IWUY

ESCROQUERIE AUX DOMMAGES DE GUERRE. — Pierre-Louis Tranoy, cultivateur à Iwuy, a déposé à la 1re commission cantonale de Cambrai-Est, une demande en remboursement de dommages de guerre. Dans l'énumération de ses biens détruits, Tranoy trouva ingénieux de faire figurer une grange incendiée avant la guerre.

Une enquête menée par l'agent administratif de la commission cantonale, ne tarda pas à faire découvrir la supercherie.

Vient de Paraître :

à la «Renaissance du Livre»
78, boulevard St-Michel, à Paris

Volumes à 7 francs : LENINE et TROSKY, par André MORIZET.

LES DON JUANES, roman par Marcel PREVOST.

Volumes à 6 francs : POUTNICK le PROSCRIT, roman par Emile ZAVIE.

Volumes à 4 francs : LES ANGLAIS EN PERSE, étude par Emile LESUEUR.

SPORTS et JEUX

HIPPISME

Courses de Saint-Cloud

LUNDI 5 JUIN 1922

1re Course. — 1. Hasebrouck (Fruhinsholtz), g. 30.50, p. 14.50 ; 2. Diégo (Winkfield), p 14.50 ; 3. Kénitra (E. Haynes), p. 16 fr.

2e Course. — 1. Swell (Hobbs), g. 61.50, p. 30 fr. ; 2. Le Bellerophon (Sauval, p. 25 fr

3e Course. — 1. Mourad B. Sauval), g. 24.50, p 13.50 ; 2. Alcibiade (Woodland), p. 16 fr.

4e Course. — 1. Kircubbin (Bellhouse), g. 25 fr., p. 14 fr. ; 2. Allégrador (O'Neill), p. 19.50 ; 3. Evsones (A. Sharpe), p. 17 fr.

5e Course. — 1. Dublin (Bosch), g. 105 fr., p. 31.50 ; 2. Xanthis, M. Allemand), p. 27 fr. ; 3. Dolly (E. Haynes), p. 63 fr.

6e Course. — 1. Spanish Flu (G. Stern), g. 25.50. p. 15.50 ; 2. Chat Fourré. (Mac Gee), p. 16.50.

A ROUBAIX

La Troisième Journée du Concours Hippique

Il y avait hier, comme la veille, à la piste du Breucq, beaucoup de monde et de nombreuses personnalités.

Le jury était composé de MM. Guilbaut, conseiller général, et Montsarrat, vétérinaire départemental.

1. *Epreuves de chevaux de trails. .. 1re catégorie (Cultivateurs).*

1er prix « Stor », M. Delcroix, de Wattrelos 2e « Paul », M. Briet, de Wattrelos ; 3e « Sybille », M. Delmarre, de Sailly ; 4e « Dragon », M. Houzet, de Wattrelos ; 5e « Titus », M. Delcroix, de Wattrelos ; 6e « Louise », M. Masquelier, de Flers ; Prix spécial, pour une pouliche d'un an, a été décerné à M. Masquelier.

2e Catégorie (Industrie et commerce). — 28 équipages présentés

1er prix 6 chevaux attelés à un fardier, à M. Pierre Wyffels, de Croix ; 2e deux chevaux, à M. Millot-Cousin, de Lille ; 3e deux chevaux, à M. Carrette-Duburcq, de Roubaix ; 4e quatre chevaux, à M. Georges Bossez, de Mons-en-Barœul ; 5e un cheval, à M. Wattel-Ferrier, de Roubaix ; 6e un cheval, à M. Vermeulen, de Roubaix.

Voici les résultats de l'après-midi :

Grand prix du Club. .. Coupe de Roubaix. .. 1re série (chevaux sans surcharge) :

1er Game-Chirch, à M. Valdelièvre, de Lille ; 2e Batailleur, à M. J. Delesalle, de Lille ; 3e Honey-Moon, à M. Alex. Cauliez, de Tourcoing ; 4e Praline, à M. F. Motte, de Roubaix ; 5e Redmond, à M. F. Motte, monté par le commandant Donnio, de Paris ; 6e Quitte-ou-double, à M. H. Franchomme, de Marcq ; 7e Kilda, à M. le lieutenant Carbon, du 6e chasseurs ; 8e Soliman, à M. J. Myrtil-Lemaire, de Lille.

2e série (chevaux avec surcharge) :

1er Jazz, à M. Marcel Guyot, monté par le lieutenant Carbon ; 2e Rajah, à M. M. Desmazières, de Lille ; 3e Biscuit, à M. J. Laame, de Mons (Belgique) ; 4e Lord Kitchener, au même.

Prix des Régiments (handicaps) :

1er, Herseur, lieutenant de Briolla, du 10te R. A. L. ; 2e La Victoire, lieut. Carbon, du 6e chasseurs ; 3e, Linget, C. Fustier, du 5e ch. à Senlis ; 4e, Zapatéoda, L. Simon, du 13e R. A. C. ; 5e, Alterne, L. Nouilleau, du 15e R. A. C. ; 6e, Méprise, L. Roux, du 6e dragons ; 7e, Kummel II, C. Donnio, inspection des Remontes, Paris ; 8e, Bleuet, C. Devillemarest, du 6e chasseurs.

Epreuve de puissance (gentlemen) :

1er, Psyché, M. Paul Lederlier, de Paris, monté par M. Bignon, de Paris ; 2e, Gonda-Dinn, à M. le marquis Santini-Paccinelle, de Paris ; 3e, Lord Kitchener, à M. J. Laame, de Mons ; 4e, Rajah, à M. M. Desmazières, de Lille ; 5e, The Doctor, à M. Lederlin, de Paris, monté par M. Henri de Boyer, de Paris.

M. le commandant Horrement, qui montait le cheval « Ivanhoé », est tombé à la rivière avec sa monture ; chute sans gravité.

La musique du 43e régiment d'infanterie prêtait son concours à la fête.

La réunion a pris fin à 7 heures.

Les Courses d'Ardres

Les courses d'Ardres auront lieu le dimanche 6 juillet et comprendront six épreuves :

1. Prix de la sucrerie Say, ville d'Ardres. — 1.800 fr. ; trot monté et attelé.

2. Prix de la Société Sportive d'Encouragement — 1.500 fr. : trot monté.

3. Prix du Président de la République et du Conseil général. — 800 fr. : trot monté.

4. Prix de la Société du Steeple-chase de France et de la Compagnie du Chemin de Fer du Nord. — 600 fr. ; steeple militaire.

5. Prix du Gouvernement et de la Société de demi-sang. — 700 fr. ; trot monté.

6. Prix des Tissages (Charles Brioux). — 500 fr. ; trot monté et attelé mateur.

La musique d'Ardres prêtera son concours à cette fête hippique.

CYCLISME

A ROUBAIX

C'est le 11 juin prochain à 14 heures, que sera courue cette course, organisé sous le contrôle de la Fédération des Clubs du Nord, par l'Amical-Club des Arts de Roubaix avec le concours du comité des fêtes de la Fosse-aux-Chênes, et des commerçants de la rue Saint-Joseph. Nombreux prix parmi lesquels : 125 fr. au premier ; au 2e, 100 fr. ; 3e, 75 fr. ; 4e, 60 fr. ; 5e 45 fr. ; 6e, 35 fr. ; 7e, 30 fr. ; 8e, 9e et 10e, 25 fr. ; 11e et 12e, 20 fr. ; 13e, 14e, et 15e, 15 fr. ; du 16e au 20e 20 fr., 10 fr., plus des prix en nature. Un classement par club aura lieu sur les 5 premiers classés de chaque club et aura comme prix un superbe objet d'art, don de M. Bayart-Catteau. La mise sera de 4 francs par coureur et 10 francs par club. Les inscriptions sont reçues dès ce jour au Chien Bleu, 30, rue de Tourcoing, à Roubaix. Le départ aura lieu à 14 heures chez Cyrille Huggelier, 95, rue Daubenton et l'arrivée chez Mazeman, 27, rue Saint-Joseph, à Roubaix.

Nous rappelons aux coureurs que l'entraînement a lieu tous les jeudis, à 18 h. 45. Rendez-vous habituel, avenue des Villas. Le classement pour le trophée De Ryckè se fera à partir du 1er juin prochain. Tous les coureurs participants aux diverses courses de dimanche prochain sont instamment priés de donner leurs noms avec la spécification de la course à laquelle ils prennent part, afin que le comité puisse prendre les dispositions nécessaires pour les services.

La prochaine réunion obligatoire aura lieu le mercredi 7 juin au local, 86, rue de l'Epeule, à 19 heures précises.

***

Le 2 juillet prochain, à 8 heures du matin, aura lieu une course cycliste sur le parcours suivant : Roubaix, Croisé-Laroche, Wambrechies, Quesnoy, Linselles, Gravier de Bondues, Mouvaux, Epeule, 3 fois, soit 110 kilomètres. Cette course sera dotée de plus de 1.000 francs en espèces et sera régie par les règlements de la Fédération des Clubs du Nord. L'organisation a été confiée à l'Amical-Club des Arts de Roubaix (section cycliste).

FOOTBALL

A ROUBAIX

AMICAL-CLUB DES ARTS. — La saison de football qui vient de se terminer d'une façon assez piteuse pour certains clubs, vient de consacrer le bon renom des équipes de l'Amical-Club des Arts.

Cette Société qui a jusqu'au bout défendu sa chance avec un courage et un acharnement auxquels chacun s'est plu à rendre hommage a réussi ce tour de force pour sa deuxième année de division d'honneur de disputer la finale des Championnats du Nord en compagnie des clubs réputés de la région. Le «fameux sixième» comme quelques-uns se plaisaient à le nommer finit « bon cinquième » à un point d'écart seulement du club « doyen » Racing-Club de Roubaix. Sans s'occuper de la place à obtenir, sans calculs et tout au sport, les équipiers ont mené la lutte avec une belle ardeur que dans les matches de retour, seul l'Olympique Lillois, Champion du Nord, est parvenu à les battre. L'Amical-Club des Arts va se préparer sévèrement pour la saison 1922-23 et nous sommes convaincus qu'il sera un concurrent très sérieux aux premières places. Les véritables sportmen voudront s'inscrire à cette section, vaillante filiale de la puissante « Amicale des Arts » qui procure à ses membres un maximum d'avantages.

A TOURCOING

« AMIS DE PANDORE » CONTRE « POCKERS »

Samedi soir, à 21 h. 30, les 54 équipiers inscrits, pour cette rencontre locale de football association, ont désigné leurs représentants.

MM. Oscar Blic et Georges Baert, présentèrent aux membres présents, une sélection de joueurs qui fut acceptée à l'unanimité. Ont été désignés, pour faire partie de l'équipe « Pandore » (maillots rouge et noir) Graindorge, Bobert, Tintin, Vabrouck Emile, Maréchal, Cornellis Georges, Portet René (capitaine) Blic André, Léon, Couplet Cyrille, Blic René, Delrue Emile.

L'équipe des « Pockers » a été constituée comme suit : Lesaffre Jules, Padou Henri, Desmons Louis, Desrousseaux Henri, Lecroart Alphonse, Cerisier Alphonse, Blic Oscar, Scalbert Marcelin, Amaurisse Louis (capitaine), Leman Robert, Lagae Jean, Fontain Charles.

LIMITEMAN. — Delvoye Albert pour « Pandore », Desrousseaux Charles, pour « Pockers ».

JUGES DE BUT. — Vandenbulck René pour « Pandore ».

Léon Blic, pour « Pockers », a réunion prit fin à 23 h. 45.

Demain départ à 9 h. précises, du siège « Café Pandore ». Transport en voitures et camions automobiles. Orchestre de 17 musiciens, sous la direction de M. Eugène Willart. Prière d'être exact.

L. V.

ATHLETISME

A TOURCOING

SOCIETE FEMININE « L'ELAN ». — Les membres de la Commission, les moniteurs et les élèves sont convoqués sur le terrain de Beausejour, mercredi prochain, à 19 h. 30 précises.

Au cours de cette réunion, les équipes qui disputeront les éliminatoires du Championnat du Nord féminin, seront désignées, et des prix d'assiduité aux entraînements seront attribués aux élèves les plus méritantes.

JEU DE BOULES

A WATTRELOS

A l'occasion de la ducasse, grand jeu de boule annuel, dimanche 18 juin, chez Adolphe Nys, dit Madeleine, rue de l'Industrie, 150 francs de prix.

Inscription de 8 heures du matin à 8 h. 30 du soir. Conditions habituelles. La boulodre est couverte et bien éclairée, rien n'empêchera le jeu d'avoir lieu.

COLOMBOPHILIE

A WATTRELOS

M. Ernest Merck est autorisé à transférer son colombier de pigeons-voyageurs, rue de Bazeilles, 25.

Sont autorisés par décision préfectorale du 1er juin, à ouvrir un colombier de pigeons-voyageurs et à élever et entraîner ces pigeons, les amateurs colombophiles ci-après :

MM. Destontaine Carlos, rue de Lorraine, 7 ; Dewismes Donat, rue Thiers, 11 bis ; Duquennoy Adolphe, rue de Beaulieu, 38 ; Durieux Eugène, rue Nain, 4 ; Helsens Alexandre, rue Charles-Quint, 38 ; Kelle Louis, rue de l'Hôpital, 22 ; Lecrest Ferdinand, rue de Leers, 615 ; Lepers Alphonse, contour Saint-Liévin, 5.

— Lundi 19 juin, grand concours de pigeons-voyageurs sur Clermont, donné par les Amis Réunis

Mise en paniers la veille, de 16 à 17 heures, chez Adolphe Nys, rue de l'Industrie, 35 : 400 francs de prix d'honneur, dont 100 francs offerts par la Ville ; 100 francs par poule spéciale.

Règlement du Cercle Union, rayon des Fédérations de Wattrelos.

LA VIE OUVRIÈRE

La Misère Batelière

Les pratiques de l'affrêtement sur les marchés du Nord et du Pas-de-Calais

De plus en plus, les affréteurs, coopératives Pierre, Paul, ou Jacques, tous ces parasites qui vivent au crochet de la Petite Batellerie pour se faire de belles et riches situations, essaient de faire renaître les pratiques malhonnêtes, les truca de toutes sortes et cela au nez et à la barbe des dirigeants des Bourses d'affrêtement, pourtant instituées pour supprimer les abus et aussi envers et contre le décret ministériel du 11 janvier 1921, qui prévoit la réglementation des transports par eau.

Pour dire vrai, c'est la misère décidée, voulue, autorisée par les bateliers. Le but à atteindre : les ruiner, pour les exploiter davantage demain qu'aujourd'hui.

Les transactions sur les marchés ne se réalisent plus qu'avec une foule de combinaisons de nature à faire disparaître pour le batelier le *droit de vivre*, à faire de lui un mercenaire.

Nous devons donner à nos camarades bateliers, les déclarations que nous recueillons ou les constatations que nous faisons chaque jour.

La *baisse du fret*, dit-on. Oui, elle est la résultante de la concurrence déloyale dans l'affrètement et de la rapacité des « forfaitaires » qui prétendent réaliser sur le dos des mariniers qui travaillent à des conditions de famine et aussi au détriment du commerce, de l'industrie, de l'Etat lui-même, des *différences énormes* entre les prix traités avec les destinataires et ceux donnés aux